



Dettes non remboursé avec reconnaissances de dettes

Par respiree, le 15/07/2009 à 14:07

Bonjour,

j'ai prêté en octobre 2006 1500 euros a une ami,elle a établi une reconnaissance de dettes en double exemplaires qui stipulait un remboursement de 150e par mois
elle a pas respecté ses engagements
j'ai lu que la reconnaissance aurait du etre fait en 3 exemplaires,par conséquences,est elle valable?

a ce jour,elle ne répond plus a mes appels et ne m'a remboursé que 750euros

que puis je faire,a qui je peux m'adresser pour qu'elle honore sa dette?

merci de votre aide